

**COMITE SYNDICAL
DU 11 FEVRIER 2020**

Le 11 février 2020 à 17 heures 30, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 5 février 2020 par Monsieur Yannik OLLIVIER dans les locaux de l'Hôtel du Département.

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	30
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	25
Quorum requis : 5 entités territoriales présentes ou représentées :	7
6667 voix présents ou représentés :	8 223,05 voix

PRESENTS**Titulaires :**

Mmes et MM. Yannik OLLIVIER, Jérôme DUTRONCY, Laurent THOVISTE, Michelle VEYRET, Jean-Noël CAUSSE, (Grenoble-Alpes Métropole), Jean-Paul BRET, Jérôme BARBIERI, Michel ROSTAING-PUISSANT, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Roger VALTAT, François BROCHIER, (Communauté de Communes de Bièvre Est), Eric SAVIGNON, (Bièvre Isère Communauté), Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves), Jean-Claude POTIÉ, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Pierre BEGUERY, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

Suppléants :

Mme et MM. Suzanne DATHE, (Grenoble-Alpes Métropole), Daniel CHEMINEL, (Bièvre Isère Communauté), Raphaël MOCELLIN, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté),

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

Mme Nicole BOULEBSOL, (Grenoble-Alpes Métropole),
M. Renzo SULLI, (Grenoble-Alpes Métropole),
M. Luc REMOND, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais),
M. Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté),
M. Martial SIMONDANT, (Bièvre Isère Communauté),
Mme Isabelle DUPRAZ-FOREY, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté),
M. Francis GIMBERT, (Communauté de Communes Le Grésivaudan),
M. Henri BAILE, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Mmes et MM. Georges DERU, (Payeur Départemental), Clément FROSSARD, (Grenoble-Alpes Métropole), Benoît PARENT, Constant BERROU, Murielle PEZET-KUHN, (AURG), Catherine CHABERT, (DDT38), Arnaud GERME, Olivier ALEXANDRE, Amandine DECERIER, Pablo COULANGE, Cécile BENECH, Marie ARDIET, Karine PONCET-MOISE, (Etablissement Public du SCoT), Ludivine DUSSERT.

PERSONNES EXCUSÉES

Mmes et MM. Christine GARNIER, Renzo SULLI, Nicole BOULEBSOL, (Grenoble-Alpes Métropole), Luc REMOND, Guy GUILMEAU, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Yannick NEUDER, Martial SIMONDANT, Anne BERENGUIER-DARRIGOL, (Bièvre Isère Communauté), André ROUX, Isabelle DUPRAZ-FOREY, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Francis GIMBERT, Henri BAILE, Valérie PETEX, Dominique FLANDIN-GRANGET, Claudine CHASSAGNE, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

Objet : Affectation des résultats 2019

Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le



ID : 038-253804314-20200211-DELIB20_II_III-DE

Après en avoir délibéré le Comité syndical,

Propose que l'excédent de financement sur l'exercice 2019 de la section d'investissement soit reporté au chapitre 001 pour **24 052,80 €**.

Propose que le résultat excédentaire de fonctionnement soit reporté en totalité au chapitre 002 pour **278 674,43 €**.

Vote : A l'unanimité

Voix pour : 8 223,05

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Grenoble, le 11 février 2020

Le Président

Yannik OLLIVIER

